

**SURVEILLANCE****6650**

*Définition : collecte, analyse et synthèse continues de données pertinentes relatives au patient afin de permettre la prise de décisions cliniques.*

**► Activités**

- Déterminer les risques d'atteinte à la santé du patient, si nécessaire.
- Obtenir des informations sur le comportement normal et les habitudes de vie du patient.
- Choisir des indices appropriés de la condition du patient, qui en permettent une surveillance continue.
- Établir la fréquence de collecte et d'interprétation de données suivant la condition du patient.
- Faciliter la réalisation des tests diagnostiques, si nécessaire.
- Interpréter les résultats des tests diagnostiques, si nécessaire.
- Récupérer les résultats de laboratoire dans le dossier du patient, et les interpréter ; communiquer avec le médecin, si nécessaire.
- Expliquer les résultats des tests diagnostiques au patient et à la famille.
- Évaluer la capacité du patient à effectuer ses soins personnels.
- Vérifier la condition neurologique du patient.
- Observer les modes habituels de comportement du patient.
- Surveiller les signes vitaux, si nécessaire.
- Collaborer avec le médecin pour la mise en œuvre du monitoring hémodynamique invasif, si nécessaire.
- Collaborer avec le médecin pour la mise en œuvre du monitoring de la pression intracrânienne, si nécessaire.
- Surveiller le degré de bien-être et réagir en conséquence.
- Observer les stratégies d'adaptation mises en œuvre par le patient et la famille.
- Surveiller les modifications du cycle de sommeil.
- Surveiller l'oxygénation et prendre les mesures pour favoriser une oxygénation adéquate des organes vitaux.
- Entreprendre la surveillance de routine de la peau chez un patient à risque élevé.
- Surveiller les signes et symptômes de déséquilibre hydroélectrolytique.
- Surveiller la perfusion tissulaire, si nécessaire.
- Surveiller les signes d'infection, si nécessaire.
- Vérifier l'état nutritionnel, si nécessaire.
- Vérifier la fonction gastro-intestinale, si nécessaire.
- Surveiller les modes habituels d'élimination, si nécessaire.
- Surveiller les tendances au saignement chez un patient à risque élevé.
- Noter la nature et le volume du liquide de drainage provenant des tubes et des orifices et aviser le médecin des changements importants.
- Tester l'équipement et les systèmes afin d'améliorer la fiabilité des données recueillies.
- Comparer la condition présente du patient avec sa condition antérieure afin de détecter toute amélioration ou détérioration de son état.
- Amorcer ou modifier un traitement médical suivant les règles établies afin de maintenir les paramètres physiologiques du patient dans les limites fixées par l'ordonnance médicale.
- Faciliter l'accès à des services interdisciplinaires (ex. : services pastoraux, audiologie), si nécessaire.
- Obtenir une consultation auprès d'un médecin lorsque les données recueillies auprès du patient traduisent le besoin d'un changement de traitement médical.
- Entreprendre un traitement approprié suivant les règles en vigueur dans l'établissement.
- Établir des priorités dans les interventions en se basant sur la condition du patient.
- Considérer les ordonnances médicales au regard de l'état du patient afin d'assurer sa sécurité.